

Procès-verbal

Ordre de renvoi

Le vendredi 23 février 1973.

(2)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent des Finances nationales se réunit aujourd'hui à 9 h 30 pour étudier le Bill C-141 «Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1973.»

Présents: Les honorables sénateurs Carter, Côté, Desruisseaux, Flynn, Grosart, Langlois, Prowse, Rattenbury, et Yuzyk. (9)

Aussi présents mais pas du Comité: Les honorables sénateurs Blois, Bourget, Fournier, Forsey, Hays, Laing et Molgat. (7)

Le vice-président, pour les raisons mentionnées dans les Débats du 22 février 1973 demande au Comité de le relever de ses fonctions et d'élire un président suppléant pour cette séance.

Sur une motion de l'honorable sénateur Côté, il est décidé que l'honorable sénateur Carter soit élu président suppléant de cette séance et ce jusqu'au retour du président.

Du Conseil du Trésor:

Le président, M. C. M. Drury;
Le secrétaire adjoint, Direction des programmes, M. B. A. MacDonald.

Du ministère de la Justice:

Le directeur de la section de la législation, M. J. W. Ryan;

M. J. W. Ryan s'engage à envoyer au président un mémoire écrit sur ledit Bill.

L'honorable sénateur Langlois propose qu'il soit fait rapport du Bill sans amendement.

A 11 h 00 du matin, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation du président.

P.C.C.

Le greffier du Comité,
Gérard Lemire.